

TDR PRESTATAIRE/CONSEILLER EN PROTECTION DE L'ENFANT ET GENRE

I. Contexte/Justification :

Save the Children (SC), présente au Mauritanie depuis 2006, met en œuvre plusieurs programmes pour améliorer les conditions d'existence des enfants dans les domaines de l'éducation, de la protection de l'enfance, de la sécurité alimentaire et de l'insertion socio-économique des jeunes. Dans le cadre de la mise en œuvre de ses projets et programmes, SCE mène des actions pour renforcer les piliers de sa théorie du changement, à savoir, le partenariat, la mise en échelle des actions, porter la voix des enfants et promouvoir l'innovation. Ainsi le partenariat avec la société civile, les autorités étatiques intervenant dans les thématiques cités ci-dessus et les collectivités territoriales reste l'un des axes d'intervention dont SC va centrer son action en Mauritanie. Le travail avec les plus vulnérables, notamment les enfants restent aussi dans le cœur de nos actions avec une approche sensible au genre.

Les enfants constituent plus de la moitié de la population mauritanienne, 51,6% de la population a moins de 18 ans (ANSADE 2022). Cette tranche de la population est souvent confrontée à des défis majeurs qui entravent leur protection et développement. Les données de MICS 2015 montrent que la situation en matière de protection de l'enfance reste inquiétante.

En Mauritanie, plus de 40% de la population vit sous le seuil de pauvreté, pour une population dont, près de 60% a moins de 25 ans. Dans ce contexte, les enfants sont souvent victimes d'exploitation et de violences physiques et sexuelles et autres formes d'abus qui réduisent leurs développements et leurs potentiels.

Par ailleurs malgré la ratification de traités internationaux et de lois nationales, les violations des droits humains en Mauritanie se perpétuent. Les filles et les adolescentes sont particulièrement vulnérables. En Mauritanie, 51,6% des filles de moins de 14 ans subissent des mutilations génitales féminines, tandis que 35% des filles sont forcés à se marier avant 18 ans et 21% sont en situation de grossesse précoce (FNUAP 2023). Ces violences basées sur le genre ont souvent des conséquences graves sur la santé des jeunes filles, mais aussi les empêchent parfois de continuer leur scolarisation. L'éducation des filles est considérée moins importante que celle des garçons à cause de la division sexuelle du travail. Les filles sont considérées comme futures épouses et mères (rôle reproductif), tandis que le rôle productif et économique revient aux garçons, futurs chefs de famille. En fait, 51% des filles et des femmes âgées de 15 à 24 ans ne reçoivent aucun type de formation, contre 22% des garçons. Les mariages précoces des filles, qui entraînent leur déscolarisation, sont l'une des raisons de cette différence. Ces mariages persistent en tant que pratiques coutumières, malgré les lois qui les interdisent **en tant que une expression de la VBG, comme le considère SC.**

La prise de décisions et la participation dans la sphère familiale, communautaire, politique et économique revient aux hommes, exception faite du domaine ethnique arabe maure, où la femme détient un rôle plus central. En général, les besoins pratiques et les intérêts stratégiques des femmes ne sont pas considérés. L'application de la charia islamique accentue la discrimination des femmes et renforce les droits des hommes

Face à ses défis SCM met en place plusieurs actions pour renforcer la protection de l'enfant et de lutter contre les violences basées sur le Genre à travers les actions suivantes :

- Le renforcement des systèmes de protection formel et informel pour mieux lutter contre les différentes formes de violences contre les enfants ;
- L'amélioration continue de la prévention et réponses aux VEDAN ;
- La contribution au renforcement de la lutte contre les VBG ;
- Le renforcement du système et protocoles de référencement des cas ;
- Le renforcement des systèmes de protection communaux (SPC) et régionaux (TRP).

Compte tenu de l'importance de cette thématique et des progrès obtenus dans le cadre de la mise en œuvre des projets, SCM compte faire de la protection de l'enfant et l'égalité de genre des thématiques prioritaires pour la nouvelle stratégie de la mission 2024-2027.

La référente protection et genre qui a la responsabilité d'accompagner la mission dans la mise œuvre de toutes les activités et tâches, autant opérationnelles que stratégiques, sur la protection et le genre sera indisponible de Octobre 2024 à Janvier 2025. C'est dans ce sens que ces TDRs sont élaborés pour trouver un prestataire qui assurera cette fonction durant cette période.

2. Objectifs de la prestation :

L'objectif principale de la prestation est de soutenir la Mission à renforcer le système de protection de l'enfant et le Genre à travers les différents projets dans nos zones d'intervention (Nouakchott Nouadhibou et Bassikounou) De manière spécifique la prestation aura pour objectifs :

- Assurer le renforcement de capacités à travers le déploiement des approches techniques (communes) de Save the Children, en particulier la parentalité sans violence, discipline positive, Girls décide, girl shine et la résilience des enfants
- Assurer une bonne cartographie des parties prenantes œuvrant dans les thématiques protection et genre et mettre en place des stratégies et accords de partenariat adéquates pour leur implication dans les actions liées à cette thématique
- Représenter la mission dans les réunions de coordination (Groupe de travail sur la protection de l'enfant) et la cellule de coordination Genre
- Participer dans les réunions de la communauté de pratique au niveau régional sur la protection de l'enfant et Genre
- D'assurer une bonne représentativité de la Mission dans les cadres de concertation et de réflexion mis en place en Mauritanie et au niveau régional pour partager nos expériences, nos bonnes pratiques et notre vision sur la protection de l'enfant et le genre en vue d'une plus grande synergie avec les autres ONG locales et internationales
- D'identifier les axes stratégiques et objectifs pertinents qui permettront de contribuer à l'atteinte des objectifs stratégiques définis par la fondation au niveau global (cf stratégie de la fondation 2024-2027) et proposer des actions pertinentes dans le

domaine de la protection et du genre à intégrer dans le cadre des projets et propositions de projets.

3. Tâches du prestataire :

Le prestataire aura pour tâches principales :

1. Appui à l'élaboration de la stratégie 2024 – 2027 de la mission (volet protection et Genre)

- Analyse de la problématique de protection des enfants et genre et des défis qui entravent le renforcement du système de protection
- Analyse des gaps qui ne favorisent pas la protection et la participation des filles
- Analyse des parties prenantes intervenant dans la protection des enfants et le genre et des actions majeures menées par ces celles-ci pour favoriser plus de synergie et complémentarité avec nos actions
- Appui à l'identification des objectifs stratégiques en matière de protection des enfants, spécialement des jeunes filles
- Appui à l'élaboration d'un plan d'action pour l'opérationnalisation de ces objectifs stratégiques

2. Appui dans la mise en œuvre des projets protection et genre

- Accompagner les chefs/cheffes de projets dans la mise en œuvre de toutes les activités protection et genre en collaboration avec les conseillers techniques genre et protection du siège
- Superviser le respect des standards de qualité au niveau de la mise en œuvre des activités Protection et Genre en garantissant un correct suivi et justification des indicateurs clés, et la diffusion des leçons apprises, bonnes pratiques et études de cas
- Accompagner les chefs/cheffes de projets dans la mise en œuvre de toutes les activités protection et genre en collaboration avec les conseillers techniques genre et protection du siège
- Contextualiser les outils, les manuels et les procédures nécessaires pour la mise en œuvre efficaces des activités genre et protection avec le support des conseillers techniques et genre et protection du siège tout en respectant les normes des bailleurs et procédures de Save the Children.
- Appuyer le chef/cheffe de projet dans la mise en œuvre de la stratégie de partenariat avec les communes d'intervention et services techniques compétents et l'élaboration des protocoles d'accord.
- Élaborer une cartographie des parties prenantes œuvrant dans la protection et le genre et mettre en place des stratégies et accords de partenariat adéquates pour leur implication dans les actions liées à cette thématique.

3. Représentativité

- Participer aux réunions du groupe thématique sur la protection de l'enfant et Genre qui seront organisées en Mauritanie
- Participer à la Communauté de Pratique – protection de l'enfant et genre mise en place par Save the Children pour le partage d'expériences et bonnes pratiques.
- Participer à toutes activités organisées par les acteurs étatiques, les OSC, les ONG internationales et locales intervenant dans la protection de l'enfance et le genre

- Participer aux réunions avec des acteurs clés au niveau de la thématique Protection et Genre en Mauritanie ;

Le prestataire devra aussi apporter son expertise au sein de la Mission et participer éventuellement à l'élaboration des propositions de projet et toutes autres tâches sur la protection de l'enfant et du genre en Mauritanie

4. Durée de la prestation :

La prestation aura une durée de 4 mois et débutera en mi-octobre 2024. Durant cette période, le prestataire intégrera l'équipe PDQ à temps plein.

5. Livrables

- Le prestataire soumettra un plan de travail mensuel au coordonnateur de département PDQ en faisant référence aux tâches de ces TdR. Le prestataire devra travailler avec les conseillères techniques Genre et protection de l'enfant du siège pour élaborer ce plan de travail.
- Le prestataire soumettra des rapports mensuels au coordonnateur du département PDQ. Ce rapport doit faire le point sur le niveau de mise en œuvre du plan d'actions, relever les défis majeurs et recommandations pertinentes
- Le prestataire doit soumettre chaque mois un timesheet pour justifier son temps de travail
- A la fin de la mission, le prestataire devra soumettre un rapport final présentant les résultats, les défis et recommandations pour une prise en compte efficace de la protection de l'enfant et du genre au niveau de Mission.

6. Gestion de la prestation

Le prestataire sera membre entière de l'équipe PDQ et sera sous la supervision du coordonnateur dudit département. Il (elle) travaillera en étroite collaboration avec l'équipe PDQ de la Mission et du siège, particulièrement, le coordonnateur PDQ, le référent MEAL et la conseillère technique en Genre et protection du siège. Cette équipe coordonnera le suivi avec le prestataire, examinera et approuvera les livrables.

Dans le cadre de la mise en œuvre des projets, le prestataire devra travailler en étroite collaboration avec l'équipe des opérations, plus spécifiquement les chefs de projet, mais aussi avec l'équipe des ONG locales partenaires de mise en œuvre. Il devra par conséquent effectuer des déplacements sur le terrain (Bassikounou et Nouadhibou et Nouakchott) pour un meilleur suivi des projets. Les frais de déplacement (transport et per diem) seront pris en charge par la Mission en respectant les procédures établies à cet effet.

Le prestataire sera formé sur les procédures et politique de SCE, notamment la politique de sauvegarde de la Mission, la politique sur la fraude et la corruption. Il devra s'engager à les respecter (en signant le code de conduite) tout au long de sa prestation.

7. Profil du prestataire

- Master en sciences sociales (sociologie, développement, économie) ou tout autre diplôme équivalent
- Formation spécialisée en Aide Humanitaire et/ou Coopération Internationale. en Protection de l'enfant. .
- Formation en Genre
- Connaissance des outils de suivi et cycle du projet fortement apprécié.
- Expérience de travail ou de consultance d'au moins 3 ans en tant chef de projet ou conseiller technique (réfèrent) sur la thématique protection de l'enfant et genre
- Bonnes connaissances de l'équité de genre et expérience dans l'analyse des relations de genre
- Bonne connaissance de la problématique de la protection de l'enfant en Mauritanie
- Expérience dans la supervision et l'appui technique d'équipes de terrain
- Expérience dans le renforcement de capacités (formation et accompagnement) du staff et des partenaires
- Expérience de travail au sein des ONGs, OSCs ou agences mauritaniennes;
- Excellentes compétences en rédaction et analyse ;
- Maîtrise du français et des langues locales (Pulaar, Wolof, Soninké et/ou Hassanya).
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis
- Connaissances des principaux outils informatiques au niveau professionnel (Word, Excel, Power-Point, Outlook, Microsoft Teams)

8. Soumission des candidatures :

Le dossier de candidature sera adressé au plus tard le mercredi 25 septembre 2024 à 17 h 00 à l'Unité de Gestion du Programme par e-mail à l'adresse suivante :

info.mr@savethechildren.org en spécifiant dans l'objet de l'e-mail
« PRESTATAIRE/CONSEILLER EN PROTECTION DE L'ENFANT ET GENRE »

Et devront comprendre les éléments suivants :

- Une proposition technique de maximum 5 pages décrivant entre autres, la compréhension du mandat, la méthodologie de travail et le CV du prestataire
- Budget détaillé de l'offre
- Deux références
- Une lettre de motivation indiquant pourquoi vous voulez entreprendre cette mission, votre capacité et expérience ainsi que votre disponibilité.